




MRC de Maskinongé

Projet de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé

Légende :

- Limites de l'îlot détruit
- Affectation agricole active
- Affectation urbaine
- Rues desservies par l'aqueduc
- Limites de propriété
- Limites municipales
- Limites de la zone agricole
- Transport électrique

Échelle = 1 : 5 000

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
 © Gouvernement du Québec

Plan no. SBO-07 et SBO-08

Affectations agricoles / Îlots détruits : Saint-Boniface